

## Vous informe - AOUT 2010

### ACCORDS DE BRANCHE NON ETENDUS

#### CLASSIFICATIONS & SALAIRES

- ✘ ASSISTANCE (SOCIETES DE) : Avenant du 14/6/2010 - Salaires minimaux au 1/5/2010.
- ✘ CAFETARIAS : Avenant du 31/3/2010 - Classification et parcours professionnels.
- ✘ COMBUSTIBLES (NEGOCE & DISTRIBUTION) : Accords du 20/4/2010 - Salaires et primes d'ancienneté au 1/7/2010.
- ✘ INSERTION (ATELIERS & CHANTIERS) : Accord du 21/1/2010 (complété le 18/2/2010) - Classification. A mettre en place d'ici le 1/1/2013.

#### FORMATION PROFESSIONNELLE - NEGOCIATION COLLECTIVE

- ✘ AVOCATS (PERSONNEL SALARIE) : Avenant du 2/7/2010 - Classement des certificats de qualification professionnelle reconnus par la branche.
- ✘ SPORT : Avenants des 17/6 et 7/7/2010 - Financement du paritarisme et actualisation de la convention collective.

#### AUTRES THEMES

- ✘ AVOCATS (PERSONNEL SALARIE) : Avenant du 23/7/2010 - Régime de dépendance conventionnel avec effet rétroactif au 1/1/2010.
- ✘ CENTRES DE GESTION AGREES : Avenant du 27/10/2009 - Actualisation du statut collectif des centres de gestions agréés.
- ✘ COMMERCE DE DETAIL & DE GROS A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE : Avenant du 21/4/2010 - Actualisation de la Convention collective (périodes d'essai, indemnités de rupture, retraite, indemnisation de la maladie, rupture conventionnelle...).
- ✘ METALLURGIE : Avenant du 12/7/2010 - Reconduction de l'accord du 7/5/2009 sur les mesures urgentes en faveur de l'emploi.
- ✘ RECUPERATION (INDUSTRIES & COMMERCES) : Avenant du 14/4/2010 - Actualisation de la convention collective (périodes d'essai, indemnisation de la maladie, indemnisation du licenciement et critères d'ordre en cas de licenciement pour motif économique).
- ✘ TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES : Avenant du 28/6/2010 - Conditions de départ en congé de fin d'activité dans les entreprises des transports routiers de marchandises, de déménagement et de fonds et valeurs. Il proroge d'un an l'application d'un accord du 30/6/2009 ayant créé une dérogation aux conditions d'ouverture du droit à ce congé en assimilant une période de chômage à une période d'activité de conduite.
- ✘ TRAVAIL TEMPORAIRE : Accord du 29/1/2010 - Contrats de mission-formation spécifiques.

## JURISPRUDENCE

- ✘ ACCIDENTS DE TRAJET & FAUTE INEXCUSABLE : Cass. Soc. 8/7/2010, n° 09-16.180 - La victime d'un accident de trajet ne peut pas invoquer la faute inexcusable de l'employeur devant les juridictions de sécurité sociale. Elle peut en revanche poursuivre l'employeur qui aurait causé un accident de trajet sur le fondement du droit commun de la responsabilité civile.
- ✘ CDD DE REMPLACEMENT : Cass.Soc. 13/7/2010, n°09-40.600 - Un salarié muté provisoirement sur un autre poste peut être remplacé en CDD. En effet, l'absence d'un salarié permettant à l'employeur de recourir au CDD de remplacement s'entend aussi bien de son absence de l'entreprise que de son poste habituel de travail.
- ✘ LICENCIEMENT ECONOMIQUE & DELAI DE CONSTESTATION : Cass. Soc., QPC, 16/7/2010, n° 10-40.015 à 10-40.018 - La Cour refuse par quatre arrêts de soumettre au Conseil constitutionnel la question de la validité du délai spécifique d'un an en contestation d'un licenciement économique (article L1235-7 du code du travail). Selon la cour, ce délai n'entre pas en contrariété avec les droits et libertés garantis par la Constitution, et notamment avec le principe d'égalité.
- ✘ LICENCIEMENT ECONOMIQUE, PSE & EGALITE DE TRAITEMENT : Cass. Soc., 12/7/2010, n°09-15.182 - Même si les suppressions de poste ne concernent qu'un seul établissement de l'entreprise, l'employeur doit faire bénéficier du plan de départ volontaire intégré à un plan de sauvegarde de l'emploi l'ensemble des salariés des autres entités exposées aux licenciements.

## TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

### DECRETS & ARRETES

*(Autres que ceux d'extension des accords de branches)*

- ✘ AIDES A L'EMBAUCHE : Décret du 30/7/2010 - Reconduit pour six mois, soit jusqu'au 31/12/2010, les aides exceptionnelles prévues pour l'embauche de salariés en alternance dans le cadre du plan pour l'emploi des jeunes :
  - L'entreprise de moins de 50 salariés qui recrute son premier apprenti ou un apprenti supplémentaire par rapport à son effectif d'apprentis calculé au 23/4/2009, peut bénéficier d'une aide forfaitaire de 1 800 € ;
  - Le dispositif « zéro charges pour les apprentis » des employeurs de 11 salariés et plus (aide attribuée pour douze mois) ;
  - L'aide forfaitaire de l'État pour les embauches de jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation (1 000€ dans le cas général, 2 000€ pour certains publics particuliers).
- ✘ CHOMAGE PARTIEL & INNONDATIONS DU VAR : Arrêté du 4/8/2010 - L'arrêté fixe à 100% le taux maximum de prise en charge par l'Etat des indemnités de chômage partiel versées par les entreprises contraintes de réduire ou suspendre leur activité du fait des inondations des 15 et 16/6/2010. Ce taux s'applique aux conventions signées du 15/6 au 31/12/2010
- ✘ COTISATIONS CHOMAGE, DEPARTEMENT DU RHONE : Décret du 2/8/2010 - Le recouvrement des cotisations d'assurance chômage et d'AGS est transféré DE Pôle Emploi à l'URSSAF dès le 1/7/2010 pour les entreprises soumises au paiement trimestriel des cotisations de sécurité sociale et dès le 1/9/2010 pour celles payant au mois. Le transfert doit être généralisé aux autres URSSAF au 1/1/2011.
- ✘ DADS : Arrêté du 9/7/2010 - La norme « 4DS » se substituera à la DADS-U à compter du 1/1/2012 (déclaration des salaires 2011).
- ✘ EMPLOI & CHOMAGE : Arrêté du 27/7/2010 - Agrément de l'ANI sur la gestion sociale de la crise qui le rend obligatoire pour tous les employeurs et salariés affiliés à l'assurance chômage.
- ✘ MALADIE & SUSPENSION DES IJ : Décret du 24/8/2010 - La procédure de suspension des indemnités journalières d'assurance maladie suite à un contrôle mandaté par l'employeur est précisée. L'assuré a 10 jours francs à compter de la suspension des IJ pour demander au médecin conseil de la caisse un nouvel examen de sa situation. Ce dernier a 4 jours francs à compter de la saisine pour se prononcer. Par ailleurs, si un nouvel arrêt de travail est prescrit dans les 10 jours francs suivant

une décision de suspension des IJ, le service médical a 4 jours francs à compter de la réception de l'arrêt de travail pour se prononcer sur le paiement ou non d'IJ.

- ✘ STAGE EN ENTREPRISE : Décret du 25/8/2010 - Les stages hors cursus sont interdits à compter du 1/9/2010. Le décret définit la notion de stage intégré à un cursus pédagogique, seul stage désormais admis.

### DIRECTIVES - CIRCULAIRES - LETTRES CIRCULAIRES ...

- ✘ COTISATION APEC : Circulaire AGIRC du 29/7/2010 - A compter du 1/1/2011, suppression de la cotisation forfaitaire annuelle appelée en mars de chaque année et versement d'une contribution de 0,06% assise sur la totalité de la rémunération dans la limite de la tranche B (0,024% part salariale et 0,036% part patronale).
- ✘ NUAGE VOLCANIQUE & ARRET D'ACTIVITE : Circulaire UNEDIC du 4/8/2010 - Modalités de versement de l'allocation forfaitaire de chômage partiel aux salariés des entreprises contraintes de suspendre leur activité du fait de l'interruption du trafic aérien à l'éruption du volcan islandais.
- ✘ SECURITE SOCIALE : Circulaire DSS/DACI du 12/7/2010 - Précisions sur les dispositions transitoires des nouvelles règles de coordination des systèmes de sécurité sociale.
- ✘ SECURITE SOCIALE & PRESCRIPTION : Circulaire interministérielle DSS du 12/7/2010 - Récapitule les différents délais de prescription des prestations de sécurité sociale.
- ✘ TEMPETE XYNTHIA & ARRET D'ACTIVITE : Circulaire UNEDIC du 4/8/2010 - Rappel des règles applicables aux arrêts temporaires d'activité consécutifs à la tempête XYNTHIA.

### INFORMATIONS DIVERSES

- ✘ ACCIDENTS DU TRAVAIL : Instruction DGFIP du 26/7/2010 - L'administration fiscale revient sur l'imposition des indemnités journalières d'AT-MP versées depuis le 1/1/2010 à hauteur de 50 % de leur montant.
- ✘ AIDES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI : Délibérations Pôle Emploi du 9/7/2010 - L'aide de préparation opérationnelle à l'emploi (POE) s'élève à 5 € de l'heure de formation pour une formation interne et à 8 € pour une formation externe. Le montant de l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) est aligné sur celui de la POE.
- ✘ ORGANISMES DE FORMATION : Instruction du 3/8/2010 - La DGEFP dévoile les axes prioritaires du contrôle des organismes de formation afin de lutter contre les abus.
- ✘ HARCELEMENT & VIOLENCE AU TRAVAIL : ANI du 26/3/2010 - L'accord a été étendu par arrêté du 23/7/2010, il est donc d'application obligatoire pour tous les employeurs et tous les salariés de son champ d'application.
- ✘ HOSPITALISATION PRIVEE A BUT NON LUCRATIF : Agrément du 29/7/2010 - Agrément de trois accords du 12/3/2010 : avenant n° 2010-01 relatif au métier de coordonnateur de secteur, avenant n°2010-03 relatif à la réduction du temps de travail des femmes enceintes et accord relatif aux frais de déplacement des salariés représentant les syndicats signataires de la CCN.
- ✘ INDEMNITE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE : DGI, Rescrit n° 2010-42 du 6/7/2010 - La CSG acquittée sur une indemnité de rupture conventionnelle exonérée en totalité d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales, n'est, pour son montant total, pas déductible fiscalement.
- ✘ TRANSPORT ROUTIER : Avenant en cours de ratification, signé par le TLF le 27/7/2010 - Création de la Commission paritaire de validation des accords collectifs.

## ARRETES D'EXTENSIONS / AGREMENTS

### ACCORDS NATIONAUX

BRANCHES	THEMES	DATES
ALIMENTAIRES (INDUSTRIES) N° 3092	Salaires	Avenant n° 87 du 11/2/2010 JO du 13/8/2010
ALIMENTAIRES (INDUSTRIES ET COMMERCE EN GROS DE VIANDES) N° 3179	Salaires et barème d'ancienneté	Avenant n° 77 du 9/2/2010 JO du 17/8/2010
AMEUBLEMENT (NEGOCE) N° 3056	Salaires minima	Accord du 18/2/2010 JO du 18/8/2010
ANALYSES MEDICALES (LABORATOIRES EXTRA- HOSPITALIERS) N° 3114	Salaires	Accord du 18/3/2010 JO du 17/8/2010
ARCHITECTURE N° 3062	Prévoyance	Avenant n° 2 du 26/2/2009 Avenant n° 3 du 26/2/2009 JO du 27/8/2010
AUDIOVISUEL (ÉLECTRONIQUE ET ÉQUIPEMENT MÉNAGER) N° 3076	Salaires	Avenant n° 39 du 17/2/2010 JO du 17/8/2010
AUTOMOBILES (CABINETS D'EXPERTISES) N° 3295	Salaires minima	Avenant n° 37 du 9/11/2009 JO du 17/8/2010
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	Financement de la formation	Accord national professionnel du 4/9/2009 JO du 31/8/2010
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	Diversité et égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes	Accord national professionnel du 10/9/2009 JO du 31/8/2010
BONNETERIE, LINGERIE, CONFECTION, MERCERIE, CHAUSSURES (COMMERCE DE GROS) N° 3148	Salaires	Avenant (annexe 43/A) JO du 13/8/2010
BRICOLAGE (VENTE AU DETAIL EN LIBRE- SERVICE) N° 3232	Modification du champ d'application territorial	Accord du 17/7/2009 JO du 6/8/2010
CASINOS N° 3167	Rémunérations minimales mensuelles	Avenant n° 15 du 15/4/2010 JO du 18/8/2010
CASINOS (PERSONNEL DES JEUX TRADITIONNELS) ACCORD NATIONAL PROFESSIONNEL DU 23/12/1996	- Rémunérations minimales mensuelles ; - Rémunérations minimales annuelles.	Avenant n° 15 du 15/4/2010 Avenant n° 16 du 15/4/2010 JO du 18/8/2010
CHARCUTIERS (INDUSTRIES) N° 3125	Salaires	Accord du 28/1/2010 JO du 13/8/2010

COMMERCES DE DETAILS NON ALIMENTAIRES N° 3251	Salaires	Avenant n° 19 du 20/1/2010 JO du 17/8/2010
CUIRS ET PEAUX (INDUSTRIE) N° 3058	Salaires	Avenant n° 58 S du 20/10/2010 JO du 3/8/2010
DENTAIRES (LABORATOIRES DE PROTHESES) N° 3254	Salaires	Accord du 19/3/2010 JO du 17/8/2010
DÉSINFECTION, DÉSINSECTISATION ET DÉRATISATION (3 D) N° 3260	Révision annuelle des minima conventionnels	Accord du 5/2/2010 JO du 13/8/2010
EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES (CABINETS) N° 3020	Salaires	Avenant n° 34 du 5/2/2010 JO du 13/8/2010
HELICOPTERES (PERSONNEL NAVIGANT TECHNIQUE) N° 3288	Salaires et primes	Avenant n° 11 du 25/1/2010 JO du 17/8/2010
HLM (PERSONNELS DES SOCIÉTÉS ANONYMES ET FONDATIONS) N° 3190	Rémunérations minimales	Avenant n° 2 du 16/12/2009 Avenant n° 8 du 16/12/2009 JO du 13/8/2010
HOSPITALISATION PRIVEE N° 3307	Valeur du point	Avenant du 29/3/2010 JO du 13/8/2010
MAISONS D'ETUDIANTS N° 3266	Valeur du point	Avenant n° 42 du 9/2/2010 JO du 17/8/2010
MATERIAUX DE CONSTRUCTION (NEGOCE) Ouvriers, employés, ETAM, cadres N° 3154	Réduction, organisation du temps de travail et de l'emploi	Avenant n° 2 du 16/12/2009 JO du 4/8/2010
MEDECINE DU TRAVAIL (SERVICES INTERENTREPRISES) N° 3031	Indemnisation des frais de déplacement et frais de repas	Avenant du 15/3/2010 JO du 17/8/2010
METREURS-VERIFICATEURS (COLLABORATEURS SALARIES) N° 3169	Modification de l'arrêté du 15 juin 2010	Arrêté du 15/6/2010 JO du 6/8/2010
MEUNERIE N° 3060	Salaires	Avenant n° 30 du 17/2/2010 JO du 13/8/2010
NAVIGATION DE PLAISANCE (ENTREPRISES) N° 3187	Rémunérations minimales	Avenant n° 40 du 25/3/2010 JO du 17/8/2010
PAPIERS-CARTONS N° 3135	Salaires	Avenant n° 138 du 16/3/2010 JO du 17/8/2010
PHARMACEUTIQUE (REPARTITION) N° 3262	Salaires	Accord du 3/3/2010 JO du 14/8/2010
PHARMACEUTIQUE (FABRICATION ET COMMERCE) N° 3063	Rémunérations minimales conventionnelles	Accord du 9/12/2009 JO du 17/8/2010
PHOTOGRAPHIE (PROFESSIONS) N° 3150	Salaires minima	Accord du 15/2/2010 JO du 18/8/2010
PLASTURGIE N° 3066	Salaires	Accord du 25/2/2010 JO du 13/8/2010
POISSONNERIES N° 3243	Salaires	Avenant n° 70 du 24/2/2010 JO du 13/8/2010

PRESTATAIRES DE SERVICES (SECTEUR TERTIAIRE) N° 3301	Dispositions spécifiques à l'animation commerciale (à l'exclusion de l'activité de traduction) Réserves	Avenant du 13/5/2009 JO du 6/8/2010
PRODUITS DU SOL, ENGRAIS (NEGOCE ET INDUSTRIE) N° 3165	Salaires	Avenant n° 58 du 12/1/2010 JO du 13/8/2010
RESTAURATION COLLECTIVE (PERSONNEL) N° 3225	Egalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes (Réserves)	Avenant n° 46 du 3/11/2009 JO du 6/8/2010
RETRAITE ET PREVOYANCE DES CADRES	Rend les dispositions de cet avenant obligatoires pour tous les salariés, anciens salariés et leurs ayants droit et pour tous les employeurs	Avenant A-256 JO du 31/8/2010
SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (ENTREPRISES) N° 3302	Participation et épargne salariale	Accord du 1/12/2009 JO du 27/8/2010
TELECOMMUNICATIONS N° 3303	Salaires	Accord du 26/3/2010 JO du 13/8/2010
TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES (INDUSTRIE) N° 3340	Salaires	Accord du 26/1/2010 JO du 13/8/2010
TRACTEURS ET MATERIELS AGRICOLLES (COMMERCES ET REPARATION) N° 3131	Contribution versée par les OPCA de la branche (AGEFOMAT et OPCAMS) au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 20/11/2009 JO du 11/8/2010
TRAVAIL TEMPORAIRE (ENTREPRISES)	Prise en charge des frais de transports publics	Accord national professionnel du 31/10/2009 JO du 17/8/2010
VOLAILLES (INDUSTRIES DE TRANSFORMATION) N° 3111	Salaires	Accord du 1/3/2010 JO du 13/8/2010

#### ACCORDS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

BRANCHES	THEMES	DATES
ARCHITECTURE (ENTREPRISES) Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment N° 3062 CHAMPAGNE ARDENNE	Valeur du point	Accord du 9/12/2009 JO du 4/8/2010
BATIMENT (ETAM) N° 3002 CENTRE	Salaires	Accord du 29/3/2010 JO du 13/8/2010

BATIMENT ILE DE FRANCE (hors Seine et Marne) ETAM N° 2707	Salaires	Avenant du n° 2 du 18/1/2010 JO du 14/8/2010
BATIMENT MIDI PYRENEES ETAM N° 2609	Salaires	Accord du 12/3/2010 JO du 14/8/2010
BATIMENT PAYS DE LA LOIRE ETAM N° 2609	Appointements minimaux	Accord du 15/1/2010 JO du 14/8/2010
BATIMENT BASSE NORMANDIE ETAM N° 2609	Salaires	Accord n° 4 du 8/12/2009 JO du 14/8/2010
BATIMENT (entreprises occupant jusqu'à dix salariés) RHÔNE N° 3193	Indemnités de petits déplacements	Accord départemental du 14/1/2010 JO du 31/8/2010
BATIMENT (entreprises occupant plus de dix salariés) BOURGOGNE N° 3193	Indemnités de petits déplacements	Avenant régional n° 23 bis du 29/1/2010 JO du 31/8/2010
CARRIÈRES ET MATÉRIAUX (INDUSTRIES) OUVRIERS, ETAM N° 3081 CHAMPAGNE ARDENNE	Salaires	Accord du 1/3/2010 JO du 13/8/2010
MANUTENTION ET NETTOYAGE (AEROPORTS) REGION PARISIENNE N° 3234	Mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes	Avenant n° 46 du 17/11/2009 JO du 17/8/2010
METALLURGIE MOSELLE	Rémunération annuelle effective garantie, barème de ressources garanties, prime de vacances et indemnité journalière de petit déplacement des ouvriers monteurs	Accord du 9/4/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE AIN	Taux effectifs garantis annuels et rémunérations minimales hiérarchiques	Avenant du 25/2/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE N° 3344 BOUCHES-DU-RHÔNE ET ALPES- DE-HAUTE-PROVENCE	Taux effectifs garantis annuels et rémunérations minimales hiérarchiques (exclusion)	Avenant du 8/3/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE MEURTHE-ET-MOSELLE	Rémunérations minimales hiérarchiques, garanties de rémunération effective, prime de vacances et prime de panier de nuit	Accord du 30/3/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE HAUTES PYRENEES	Rémunérations minimales hiérarchiques des mensuels et taux effectifs garantis des mensuels	Accord du 11/3/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE OISE N° 3360	Garanties annuelles de rémunération et rémunérations minimales hiérarchiques	Avenant du 9/3/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE VAUCLUSE	Valeur du point et taux garantis annuels	Avenant n° 60 du 9/3/2010 JO du 13/8/2010

MÉTALLURGIE BELFORT-MONTBELIARD	Rémunérations minimales annuelles effectives et rémunérations minimales hiérarchiques	Accord du 13/4/2010 JO du 13/8/2010
MÉTALLURGIE ALPES MARITIMES N° 1560	Rémunérations minimales hiérarchiques et taux garantis annuels	Avenant du 19/3/2010, JO du 14/8/2010
MÉTALLURGIE VENDEE N° 2489	- Indemnité de panier ; - rémunérations minimales hiérarchiques ; - taux effectifs garantis annuels	Accord du 29/3/2010 JO du 14/8/2010
MÉTALLURGIE ILLE-ET-VILAINE ET MORBIHAN N° 863	- Rémunérations annuelles garanties - Rémunérations minimales hiérarchiques	Accord du 18/3/2010 JO du 17/8/2010
MÉTALLURGIE CALVADOS N° 943	- Salaires minimaux garantis - Rémunérations minimales hiérarchiques	Accord du 24/2/2010 JO du 17/8/2010

